



COFIDUR
Société anonyme au capital de 2 707 250.00 Euros
Siège social : 14 Rue du viaduc, 94 130 Nogent Sur Marne
682 038 385 RCS Créteil

Descriptif du programme de rachat d'actions 2019 - 2020

Le 23 mai 2019

- Autorisation du programme : Assemblée générale du 23 mai 2019
- Titres concernés : Actions ordinaires
- Part maximale du capital dont le rachat est autorisé : 10 % soit 3 867 actions au 23 mai 2019
- Prix maximum d'achat : 400 Euros
- Montant théorique maximum des capitaux susceptibles d'être affectés aux rachats d'actions au titre du présent programme : 1 546 800 Euros
- Objectifs par ordre de priorité décroissant :
 - L'annulation des actions dans la limite de 10% du capital social par période de 24 mois ;
 - La remise d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe dans la limite de 5% du capital social ;
 - L'animation du marché au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF ;
- Durée du programme : 18 mois à compter de l'assemblée générale du 23 mai 2019 soit jusqu'au 23 novembre 2020.